BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 43

12 – AVEYRON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

Ventes et cessions

445 137 953 RCS Rodez.
AMACA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 535510 EUR.
Adresse : 333 B, rue de Combecalde, 12100 Millau.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion La société AMACA, SARL au capital de 535 510 euros, siège social : 333 B rue de Combecalde 12100 MILLAU, 445 137 953 RCS RODEZ et la société SAUVEGARDE PATRIMOINE IMMOBILIER 12 (SPI 12), SARL au capital de 18 000 euros, siège social : 333 bis rue de Combecalde 12100 MILLAU, 499 591 907 RCS RODEZ AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SAUVEGARDE PATRIMOINE IMMOBILIER 12 (SPI 12) PAR LA SOCIETE AMACA Evaluation de l'actif et du passif de la société SAUVEGARDE PATRIMOINE IMMOBILIER 12 (SPI 12) dont la transmission à la société AMACA est prévue : - Montant de l'actif : 104 637,42 euros - Montant du passif : 90 438,43 euros La société AMACA société absorbante détenant la totalité des parts sociales de la société SAUVEGARDE PATRIMOINE IMMOBILIER 12 (SPI 12) société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du mali de fusion : 3 801,01 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2018 d'un point de vue comptable et fiscal. La société SAUVEGARDE PATRIMOINE IMMOBILIER 12 (SPI 12) sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30 novembre 2018. Le projet de fusion établi le 10 septembre 2018 a été déposé le 12 septembre 2018, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de RODEZ..